



# COMMISSION DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL N°35

### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 29 et 30 avril 2023

- **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

### STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission vous rappelle que vous devez obligatoirement faire un match dans les trois dernière journée de championnat, pour valider votre saison dans le comptage des matchs pour la couverture de votre club au statut de l'arbitrage. ( hors cm)

#### Pour les jeunes :

- **Week-end du 06 et 07 mai 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**

#### Pour les adultes :

- Week-end du 29 et 30 avril 2023**
- Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- Week-end du 27 et 28 mai 2023**

### FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (séance de rattrapage)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres adultes et jeunes aura lieu le samedi 29 avril 2023 à GUILHERAND-GRANGES.  
Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, l'arbitre sera considéré absent (application du règlement intérieur).

#### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)





NOM	PRENOM	CATÉGORIE
TAULEIGNE	Damien	District 1
DOGAN	Sébastien	District 2
GUILLARD	Sébastien	District 2
CHEVAL	Fanny	District 3
DADDA	Djillali	District 3
MATAICH	Mouaad	District 3
PINTO	Patrick	District 3
ROSSE	Daniel	District 3
ACHOURI	Youssef	District 4
AMARA	Mohsen	District 4
AMEUR	Zouhaier	District 4
AMROUNE	Samir	District 4
AURIC	Frédéric	District 4
BARBOSA	Laurent	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
BOUKHETACHE	Rachid	District 4
DEYGAS	Philippe	District 4
DUSSAUD	Romain	District 4
GALOYAN	Youri	District 4
GONCALVES	Yoann	District 4
GRASSI	Mathieu	District 4
MESTOURA	Idris	District 4
NAICH	Mostafa	District 4
NDIAYE	Falou	District 4
PERGE	David	District 4
PERRI	Vincent	District 4
PIGNON	Kévin	District 4
ROSSINI	Stéphane	District 4
SAINTOIN	David	District 4
SHAMOIAN	Ronaldo	District 4
SOUMAILA	Soilihi	District 4
WADJIB	Imrane	District 4
CHAZALON	Emilien	A.A. D. 2



ANDRE	Mylan	District JAD
BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD
FRAISSE	Matéo	District JAD
JOYEUSAZ	Khaïs	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD

#### OBSERVATIONS DES ARBITRES (ADULTES ET JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que vos rapports d'observation sont disponibles sur votre espace personnel « portail des officiels » dans la rubrique « rapports ».  
A défaut, merci de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

#### INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A compter du mardi 4 avril 2023, un outil permettant de recueillir le ressenti des arbitres suite à leur rencontre à laquelle ils ont officié, doit être mis en place sur le Portail des Officiels.  
Nous invitons tous les arbitres à utiliser systématiquement cet outil après chaque rencontre, afin de recueillir aussi bien les mauvais que les bons comportements.

#### ÉCUSSON

**Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.**

**Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.**

**Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.**

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

#### COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.





La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :**

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

#### INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

#### INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

**ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

#### RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.





## CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

## AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

### **AVRIL 2023**

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

### **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

### **JUIN 2023**

- Lundi 19 juin 2023 :

*Réunion pour le classement de fin de saison 2022/2023*

## CARNET ROSE

Nous avons appris la naissance du petit garçon prénommé Côme, de notre ami arbitre Michaël DUBOIS, survenu le mardi 18/04/2023. Nous adressons nos félicitations à la famille, un bon rétablissement à la maman et une bonne santé au nouveau-né.

## COURRIERS DES ARBITRES

- **GUILLARD Sébastien** : Courriel lu et noté.
- **BARBOSA Laurent** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue du samedi 29/04/2023 pour raisons professionnelles. Lu et noté.
- **MONBRUNO Kinth** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 01/05/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

## COURRIERS DES CLUBS

- **C.O. CHATEAUNEUF DU RHÔNE** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre





Seniors D 4 du 23/04/2023. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

- **S.C. MELAS LE TEIL** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre seniors D5 du 30/04/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Président

Le Secrétaire

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE L'UNAF du 20 MARS 2023

**Présents** : BERGERON Alexis, BERGONZI Jean François, BOUDIKIAN François, BRET Vincent, CHABBAT Maurice, DUTRIEUX Benoit, FALAISE Mathias, KLEIN Frédéric, KUHN Yves, MARLHIN Alexandre, MOUSTIER Benjamin, PERDRIOLE Raphaël, VIALLET Roland et VINCENT Jean Claude.

**Excusés** : BOUCHARD Amandine, CHAZALON Emilien, COMACLE Jean-Luc (Président UNAF Auvergne Rhône-Alpes), FERREIRA David, LEFRANC Jean-Claude (Président UNAF National) et MLYNARCZYK Adrien.

### Début de la réunion à 19h30

- Mots du président de la Section 26/07 :

- 108 adhésions à ce jour,
- points sur les activités en cours et l'image positive véhiculée,
- gestion comptable à jour,
- points sur les actions juridiques attendues,
- Tirage au sort des cadeaux UNAF parmi les adhérents sympathisants : Richard PION a été tiré au sort mais souhaite remettre en jeu son gain (le tirage sera fait lors de la prochaine réunion). Hakim BENJEDDA a gagné la tenue complète d'échauffement.

Points sur :

- Challenge Bernard SAULES,
- Inauguration du stade de Crest le 11 juin 2023 au nom de Johan Hamel, sur la future sortie de fin d'année pour les sympathisants (visite d'un club professionnel + match à définir),
- Projets pour la prochaine saison,
- Sur la prochaine Assemblée Générale des Arbitres 2023/2024 les 02 et 09 septembre 2023,
- Projets communs DDAF/CDA/UNAF.

- Temps d'échanges.

La prochaine réunion est prévue le lundi 22 mai 2023 (en Visio).

Nicolas BRUNEL

Jean-Baptiste RIPERT

